



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : DEMANDE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION ILE DE FRANCE POUR LES TRAVAUX DE VEGETALISATION DES TOITURES DE L'ECOLE JEAN MONNET AU TITRE DU DISPOSITIF « 100 PROJETS D'ILOTS DE FRAICHEUR DANS LES TERRITOIRES FRANCILIENS »**

**DÉCISION N° DM-22-246  
EN DATE DU 30 JUIN 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le projet de végétalisation des toitures de l'école Jean Monnet en vue de lutter contre les îlots de chaleur ;

**CONSIDÉRANT** que les travaux objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre du dispositif d'aide « 100 projets d'îlots de fraîcheur dans les territoires franciliens »;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'améliorer l'isolation thermique de certains bâtiments en agissant sur la réduction de la consommation énergétique et le confort d'été;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de la Ville de pouvoir bénéficier d'un accompagnement financier de la Région Ile de France pour la création de toitures végétalisés ;

## D É C I D E

**DE SOLLICITER** auprès de la Région Ile de France une subvention au titre du dispositif d'aide « 100 projets d'îlots de fraîcheur dans les territoires franciliens » d'un montant de 112 639 € soit 50% du montant hors taxes des dépenses éligibles retenues pour cette opération.

**D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

***Signé***

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220630-lmc1H9909H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 30/06/2022  
Date de Publication : 30/06/2022